

# DISPOSITIF DEMISSIONNAIRE



COMMISSIONS	Pour un passage à cette Commission, les dossiers doivent être réceptionnés à l'antenne <b>dès que possible et au plus tard le (1)</b>	Date de publication des résultats sur Internet le (2)
Janvier	03/12/24	17/01/25
Février	07/01/25	07/02/25
Mars	04/02/25	07/03/25
Avril	04/03/25	04/04/25
Mai	01/04/25	16/05/25
Juin	<b>25/04/25</b>	06/06/25
Juillet	<b>16/05/25</b>	11/07/25
Septembre	<b>25/07/25</b>	05/09/25
Octobre	<b>22/08/25</b>	10/10/25
Novembre	<b>26/09/25</b>	07/11/25
Décembre	<b>24/10/25</b>	05/12/25

**(1) Le NON RESPECT de la date limite de dépôt entrainera le report de l'examen de la demande à la commission suivante.**

**(2) Inutile d'appeler ou de vous rendre sur place avant cette date.**